

Bulletin municipal

• Vie locale • **Actualités** •
• **Travaux** • **Projets** •

Bulletin n° 35 - juin 2026



Une terre d'histoire

EXIDEUIL - SUR-VIENNE



Mot du Maire

Chères Exideuillaises,
Chers Exideuillais,

Vous avez entre vos mains le premier journal de cette nouvelle mandature. Une équipe profondément renouvelée, dynamique et très jeune s'est engagée pour gérer notre commune durant les sept années à venir. Pour certains élus, ce sera la découverte du fonctionnement administratif, souvent complexe, et des nombreuses réglementations qui encadrent l'action des collectivités locales.

Contrairement à ce que l'on imagine parfois, un Maire ne décide pas de tout : les services de l'État veillent au respect des règles et accompagnent nos démarches.

Je suis convaincu que, grâce à l'unité et à la cohésion du conseil municipal, notre commune continuera d'avancer comme elle l'a fait depuis de nombreuses années.

Le dossier le plus important de cette mandature concerne l'aménagement d'une zone industrielle de 15 hectares, située à proximité de l'échangeur. Pour mener ce projet à bien, nous devons obtenir de la Région son inscription en zone de développement industrielle. C'est une étape indispensable pour permettre son développement futur.

Un engagement intercommunal fort

La communauté de communes m'a désigné pour la représenter à Charente & Limousin, une structure qui regroupe la POL (Porte Océane du Limousin), la Communauté de communes de St Junien, Ouest Limousin et la Communauté de communes d'Oradour-sur-Vayres. Cette structure examine les aides de l'Europe destinées aux collectivités (FEDER).

Elle instruit également les projets industriels et particulièrement le projet Lichen, projet majeur porté à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine pour la production de carburant destinée à l'aviation. Ce projet est essentiel pour notre territoire, il représente la création de 300 emplois environ, plus les indirects. Cela implique aux collectivités de trouver 200 logements pour recevoir les techniciens et

leur famille et nous, élus, devons prévoir l'accueil des enfants dans les écoles. Pour ce faire, les élus de la structure vont se rapprocher des communes autour de Civaux pour voir comment ils se sont organisés au moment de la construction de la centrale nucléaire.

C'est un défi important, mais aussi une formidable opportunité pour notre région.

Nous devons nous y préparer dès maintenant.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce premier numéro et vous remercie de votre confiance.

Le Maire, Jean François DUVERGNE

Directeur de la publication
Jean-François DUVERGNE

Responsables de la rédaction

Sonia FERNANDES
Joëlle GANTHEIL
Thierry GANTHEIL
David HOSPITAL
Isabelle DARDILLAC
Fabienne PALARD
Samuel DUCOIN
Elise COMPAIN

Imprimé sur du papier 80 gr/M2 par la

Mairie d'EXIDEUIL-SUR-VIENNE
5, rue de la Mairie
16150 EXIDEUIL-SUR-VIENNE
Tél. 05 45 89 01 29
mairie@exideuilsurviennne.fr

Gratuit • Ne pas jeter sur la voie publique

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h

Fermetures les
mardis après-midis
et les jeudis après-midis

Horaires d'été :

du 06 juillet au
28 août 2026
de 8 h à 15 h
en continu du
lundi au
vendredi



A L'ÉCOLE

2025-2026 : Une nouvelle année se termine à l'école.

Voici une partie des réalisations et des projets jusqu'à la fin de l'année scolaire :

- Intervention du CAUE sur la biodiversité (GS/CP)
- CE2/CM2 Sortie + animation forêt par Chte Limousine
- Sortie d'automne pour les maternelles
- Calitom : la consommation responsable (CE1/CM1)
- Piscine pour les GS/CP de décembre à mars
- Exposition vente de fin d'année le 16.12
- Cinéma de Noël pour tous et venue du Père Noël
- Pièce de théâtre jouée par les enfants de la garderie sur les thèmes de l'addiction, la différence et la violence (à l'ensemble des élèves et en janvier devant les parents)
- Animation en classe CM1/CM2 par la gendarmerie à la Maison de Protection des familles Limousines
- Pour tous : Animations par l'infirmière scolaire sur l'hygiène de vie : sport, temps d'écran, sommeil, alimentation
- Semaine de la maternelle TPS/PS/MS du 30/03 au 4/04
- Participation semaine de la langue - poésie pour CE/CM.
- Accueil CM1/CM2 au collège Jean de la Quintinie
- Animations CCCL : oiseaux du bocage (CE1/CM1).
- Sortie maternelles Rochechouart : atelier peintre
- Visite du musée de Limoges GS/CP et CE1/CE2
- Avec cyclo club d'Exideuil, travail sur une piste avec panneaux sur le parking de l'école - Permis internet CM2 et permis piéton CE2 avec les gendarmes
- Le 5/06 : journée athlétisme avec tous les élèves
- Le 19/06 : participation concours de lecture expressive des sélectionnés en CE et CM.
- Actualisation fresque en lien avec projet d'école
- Le 25/06 : Opération grande lessive
- Le 02/07 : journée Olympiades avec toute l'école et pique-nique de fin d'année.
- COMMEMORATIONS avec participation des élèves le 11.11 avec le chant « La Marseillaise » et le 8.05 avec le chant « Les Partisans » au monument aux morts.

Classe de découverte CM1/CM2 à Saint-Lary-Soulan dans les Pyrénées (du 24 au 30.05.2026)

Les enfants, accompagnés de 4 adultes, ont passé un séjour très agréable et enrichissant. Ils ont découvert les paysages, l'architecture, la faune et la flore caractéristiques de la région. Côté visites guidées, la classe a visité le barrage de l'Oule et découvert le fonctionnement de la centrale hydroélectrique de Saint-Lary-Soulan. Nos voyageurs ont eu la chance de se rendre à La Volerie des Pyrénées, « Les Aigles d'Aure » ; la visite du parc et le spectacle de rapaces en semi-liberté ont été très appréciés.

Coté activité physique, le séjour a été marqué de plusieurs randonnées et de l'activité escalade qui a fait beaucoup d'heureux.

Il est important de maintenir ce voyage pour les CM. Loin de leur famille, la cohésion sociale du groupe et le vivre-ensemble se renforcent ; l'autonomie et la confiance en soi se développent.

C'est un voyage éducatif, les jeunes sont immergés et apprennent autrement qu'en classe.

C'est aussi un séjour mémorable où les élèves se créent des souvenirs communs inoubliables.

Cette fin d'année scolaire est marquée par un événement majeur :

Catherine Chochois cesse son activité. Directrice depuis plus de 20 ans et enseignante à Exideuil-sur-Vienne depuis 30 ans, elle quitte l'école après avoir accompagné des centaines d'enfants, prête à savourer les joies d'une retraite bien méritée. Enseignants, élèves, parents et élus voient partir avec regret une professionnelle humaine, attentive et dotée d'un grand sens de l'humour.

« Madame la Directrice (puisque tel est encore votre fonction), nous vous souhaitons de tout cœur une magnifique retraite, pleine de bonheur, de joie et de moments merveilleux au quotidien ! »

Pour lui succéder, tant dans sa classe qu'à la direction de l'établissement, l'école a le plaisir d'accueillir à nouveau **Marie Gontier**, jeune professeure des écoles qui connaît bien les lieux pour y avoir déjà exercé en 2020-2021. À l'époque, élèves et parents avaient été pleinement satisfaits de son enseignement. Ses collègues, quant à eux, gardent le souvenir d'une collaboration particulièrement positive et fructueuse tout au long de l'année.

Tarifs CANTINE ET GARDERIE en 2026-2027

Au vu de la conjoncture difficile que nous subissons tous et du fait que les tarifs n'aient pas changé en 2025-2026, **le Conseil Municipal travaille sur leur révision.**

Les **tarifs mensuels actuels** : • Cantine 41€ (soit 2.95€ /repas) • Garderie 22€ (soit 1.58 € /j de garderie)

Vous serez informés dès que possible sur les nouveaux tarifs applicables dès la rentrée au 1^{er} septembre 2026.

Inscriptions 2026-2027

La rentrée des classes aura lieu le **1^{er} septembre**
Accueil des enfants dès 2 ans

Habitants d'Exideuil et d'ailleurs, **pour inscrire votre enfant, contactez la MAIRIE au 05.45.89.01.29**

Ou par mail à mairie@exideuilsurviennne.fr
(Inscription possible en cours d'année)

A L'ÉCOLE

À la cantine et à la garderie!

Toujours soucieux de faire plaisir aux enfants, les agents se montrent très investis dans diverses activités, qu'elles soient créatives, culinaires, sportives... partagées ou non avec les papis et mamies que les enfants accueillent toujours chaleureusement. Voici un aperçu des activités faites depuis janvier ou à faire :

- Galette des rois
- Théâtre pour les parents
- Atelier crêpes
- Goûter équilibré (animation)
- Accueil de chien-guide
- Chasse aux œufs
- Préparation de Monsieur **Carnaval** (couture et bricolage partagés avec les aînés)
- Visite d'une **chèvrerie** à La Fachie
- Sortie au Camping de la Rivière et au Club de Tir St Eloi
- **Olympiades** avec les papis et mamies
- Sorties à l'aire de jeux pour les tout-petits
- Sorties et jeux collectifs au stade



Fabrication de M. Carnaval avec les papis et mamies



Défilé de M. Carnaval dans les rues organisé par l'APE



Visite d'un chien-guide



Sortie à la chèvrerie de La Fachie



Sortie au Club de Tir St Eloi



Sortie aux jeux extérieurs du camping

CCAS



Retrouvez toutes les aides et les dossiers de demandes dans l'onglet CCAS sur le site internet de la commune :

www.exideuilsurvienne.com

Pour toute information complémentaire, prenez contact avec la mairie (contacts en 1^{ère} page du journal)

Pour la SECURITE DE VOTRE ENFANT

Le "Pass' j'apprends à nager"



- Pour tous les 6-16 ans ne sachant pas nager
- Demeurant à Exideuil et scolarisé de la maternelle au lycée ou équivalent
→ **Pass de 110 € maximum** pour financer tous les cours d'apprentissage
- Le pass est **nominatif** et accordé **une seule fois**.
- Cette aide est attribuée **sans condition de ressources**.
- Aide non cumulable avec Pass' Charente Natation (Conseil Départemental Charente)



Apprendre à nager sauve des vies !



Les JEUX DU MERCREDI

font une pause l'été et seront de retour le mercredi 9 septembre de 14h à 17h au complexe sportif.

DU CÔTÉ DES AÎNÉS

Le **repas annuel** des plus de 65 ans aura lieu le **samedi 05 septembre 2026**. Une invitation vous parviendra dans l'été.

Bel été et Bonnes vacances ! Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent !

URBANISME : PLUiH



Élaboration du PLUiH Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la communauté de communes Charente-Limousine



La communauté de communes Charente-Limousine a engagé l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH)**. Des réunions de lancement de la démarche ont été animées dans les 58 communes au printemps 2026 par le bureau d'études KARTHEO, retenu pour assister les élus communaux et intercommunaux dans la réalisation du document.

QU'EST-CE QUE LE PLUiH ?

Un document réglementaire modernisé

Le PLUiH est un document **réglementaire et légal** qui **définira le droit des sols et les règles de construction applicables** sur l'ensemble du territoire pour les permis de construire, les déclarations préalables, les permis d'aménager, etc.



Ainsi, à terme, le PLUiH **se substituera aux documents d'urbanisme en cours** (PLU communaux, cartes communales, PLUi) **et au Règlement National de l'Urbanisme (RNU)** pour les communes qui ne sont pas dotées d'un document. A ce titre, la mise en œuvre du PLUiH permettra l'application de règles équitables pour l'ensemble des habitants du territoire intercommunal au travers d'un dispositif modernisé, plus accessible et répondant aux nouvelles exigences des législations (SRU, Grenelle 1 et 2, ALUR, ELAN, Climat et Résilience...).

Un document pour répondre à la question : quel avenir pour le territoire intercommunal à 10 / 12 ans ?

• P.L.U comme Plan Local d'Urbanisme

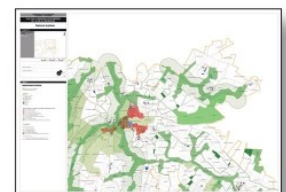
Un document **de planification territoriale** qui définira, pour une **période de 10 à 12 ans**, les **grandes orientations de la politique locale d'urbanisme**. Il anticipera l'évolution du territoire intercommunal et **les projets poursuivis**.

• I comme intercommunal

Une échelle cohérente pour une démarche globale.

• H comme Habitat (valant Programme Local de l'Habitat)

Une politique de l'habitat à mener sur les 6 premières années du PLUiH.



COMMENT SE DÉROULERA LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU PLUiH ?

La procédure d'élaboration du PLUiH se déroulera sur trois ans, comprenant :

- **Une phase technique de deux ans** avec :
 - la réalisation d'un diagnostic territorial ;
 - la définition d'un projet de territoire partagé par l'ensemble des communes et la communauté de communes ;
 - l'élaboration d'un dispositif réglementaire opposable : le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement.
- **Une phase de validation administrative d'un an** environ comprenant notamment la tenue **d'une enquête publique**.

TOUS CONCERNÉS !

Le PLUiH définit une vision et une ambition pour **le devenir du territoire mais aussi les droits et obligations des particuliers et professionnels pour tout projet de construction ou de travaux**. C'est pourquoi tous les habitants et les acteurs socio-économiques sont concernés et doivent être **informés et impliqués dans la réflexion**.

La concertation avec les administrés sera permanente tout au long de l'élaboration du document

elle passera notamment :

- par l'animation de **réunions publiques** ;
- par l'organisation de rencontres avec les agriculteurs
- par la **publication d'articles** dans la presse et les bulletins communaux et/ou intercommunaux ;
- par **enquête publique** au cours de l'année 2028



Une boîte à idées ainsi qu'un cahier de remarques sont d'ores et déjà disponibles dans toutes les mairies si vous souhaitez donner votre avis ou soumettre une suggestion pour améliorer votre cadre de vie.

À PROPOS DES TRAVAUX

Épicerie – Ouverture et complexités administratives

L'ouverture de la nouvelle épicerie avance, mais plusieurs éléments indépendants de la commune ont entraîné des délais supplémentaires.

L'ancienne épicerie ayant cessé son activité **sans prévenir la mairie**, la commune n'a pas pu anticiper la reprise du tabac ni organiser la transition avec un nouveau locataire.



Cette absence d'information a nécessité une réorganisation complète du projet et un redémarrage administratif à partir de zéro.

Les démarches pour obtenir :

☛ **L'agrément tabac (Douanes)** → délai incompressible d'environ **12 mois**,

☛ **L'agrément Française des Jeux** → délai moyen de **3 mois**, strictement encadré par l'État et ne peut être accéléré.

Agence postale - une réouverture réussie au service des habitants

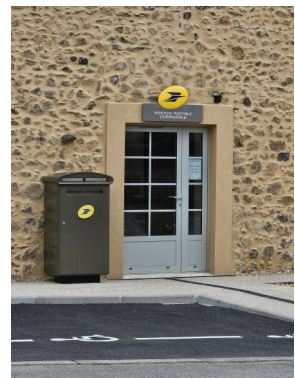


L'Agence Postale Communale a été transférée dans ses nouveaux locaux **le mardi 19 mai**, au **3 route Marquis de la Chétardie**.

Ce déménagement, préparé depuis plusieurs mois, s'est déroulé dans de très bonnes conditions et a rencontré un **accueil particulièrement positif** de la part des usagers.

Ce nouvel emplacement, plus fonctionnel et mieux adapté, permet d'améliorer l'accessibilité du service public postal au cœur du bourg. Nous espérons que cette installation contribuera à **pérenniser ce service essentiel**, très utilisé par les habitants, notamment les personnes âgées ou celles ne disposant pas de moyens de déplacement.

L'ensemble des **produits et services postaux** reste disponible en **vente libre**, dans un espace modernisé, plus confortable et plus lisible pour le public. Ce déménagement s'inscrit dans la volonté de la commune de **renforcer les services de proximité** et de maintenir une offre accessible à tous.



Par ailleurs, les sacs poubelles seront désormais distribués au bureau de poste ainsi que le courrier pour les personnes domiciliées au CCAS.

Station d'épuration – Mise en service complète

La nouvelle station d'épuration est désormais **ouverte et opérationnelle à 100 %**.

Les roseaux sont en pleine phase de croissance, étape normale du procédé écologique retenu.

Le nouveau **poste de refoulement, situé sur les bords de Vienne**, depuis le transfert de l'ancien au carrefour du pont est installé et fonctionnel.

Toutes les voiries liées au chantier ont été réalisées, reste l'aménagement paysager du lieu.

Une visite sera organisée en septembre/octobre pour ceux qui seront intéressés.



Carrefour – Nouveau marché et calendrier

La commune a engagé un important projet de sécurisation du carrefour RD165 / RD370, devenu accidentogène en raison du non-respect fréquent de la priorité à droite et de l'augmentation du trafic, notamment vers le pont Eiffel. Le marché public est lancé, avec une remise des offres fixée au 22 juin 2026. L'analyse se fera fin juin pour un démarrage des travaux en septembre-octobre 2026.

L'opération prévoit la reprise complète des chaussées, la pose de bordures et caniveaux, la création de trottoirs en béton désactivé, ainsi que la mise en place de marquages et cheminements sécurisés. Le montant estimatif du projet est de 191 552 € TTC.

Le carrefour sera équipé de feux tricolores intelligents. Leur fonctionnement est simple :

- au repos, les feux restent au rouge,
- un radar détecte l'arrivée d'un véhicule,
- le feu passe au vert uniquement si aucun autre usager n'est prioritaire.

Ce système, appelé micro-régulation, réduit les vitesses, limite les franchissements de feu rouge et améliore la sécurité des piétons.



Ce carrefour
est traversé
par 800 à 1000
camions /semaine.



Atelier municipal – Marché attribué

La commune poursuit la modernisation de ses équipements avec la **construction du nouveau bâtiment des services techniques**, situé 11 rue Les Places. Ce projet, indispensable pour améliorer les conditions de travail des agents et regrouper les matériels dans un site fonctionnel et sécurisé, représente un investissement estimé à **465 557 €**.

Le marché public a été lancé le **24 avril 2026**, avec une **remise des offres fixée au 20 mai 2026**. L'ouverture des plis a eu lieu le **même jour**, suivie de l'analyse des offres et de la proposition du maître d'œuvre le **1er juin 2026**. Les entreprises retenues recevront leur notification mi-juin, et la **réunion préparatoire** est programmée au **1er juillet 2026**.

Le **démarrage des travaux est prévu le 7 septembre 2026**, pour une durée prévisionnelle de **10 mois**, incluant la période hivernale. Le chantier est structuré en **11 lots** (terrassement, gros œuvre, charpente, menuiseries, électricité, plomberie, chauffage, etc.), chacun faisant l'objet d'un marché distinct.

Les principales étapes du chantier s'échelonneront entre septembre 2026 et juillet 2027 :

- Terrassements, réseaux et aire de lavage,
- Gros œuvre,
- Charpente et couverture,
- Menuiseries extérieures puis intérieures,
- Isolation, électricité, plomberie et chauffage,
- Finitions et aménagements extérieurs.

Il s'agit d'un investissement structurant pour accompagner le développement de la commune et renforcer la qualité du service public.



Place Fédérowski – Gestion du stationnement poids lourds

La place Fédérowski est initialement conçue pour accueillir **8 camions maximum**. Or, nous avons constaté des pics allant jusqu'à **23 poids lourds**, entraînant saturation, nuisances et risques de dégradation.

Une réflexion est engagée pour :

- limiter l'usage aux capacités prévues,
- organiser le stationnement de manière plus rationnelle,
- préserver les finances communales en évitant des coûts d'entretien supplémentaires

Des solutions seront proposées après étude des flux et concertation avec les transporteurs.

Une réunion est prévue le 26 juin avec Mme Brigitte FOURÉ, vice-présidente du Département, en charge des infrastructures routières.



BUDGET 2026, on continue les travaux en cours et on en lance de nouveaux !

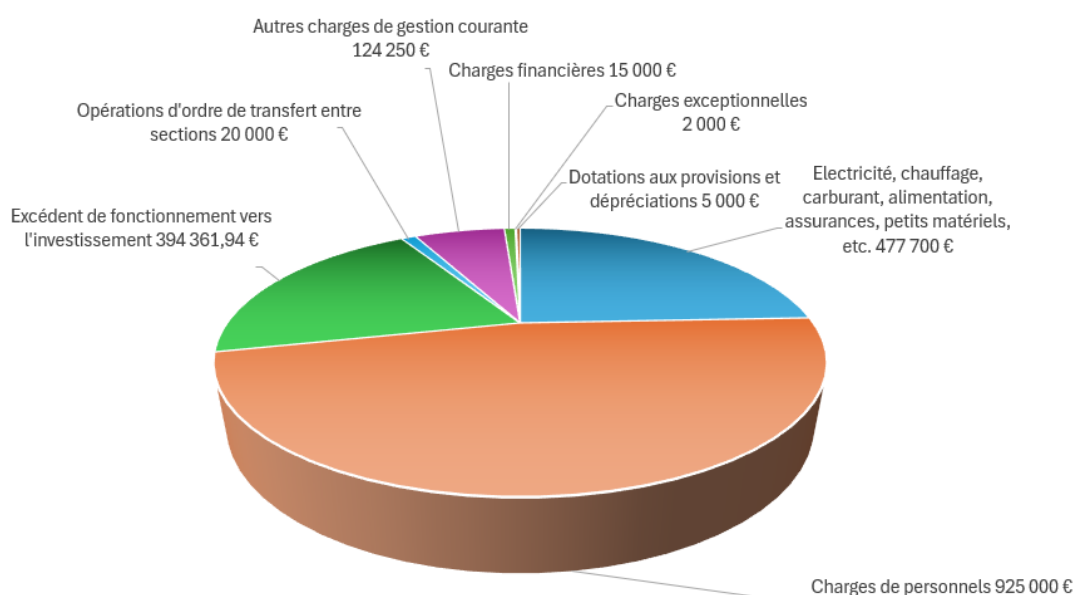


Voté chaque année par le Conseil Municipal, le budget d'une commune est un document qui retrace toutes les recettes et toutes les dépenses sur une année. Il détermine, entre autres, la qualité des services publics locaux. Le budget est divisé en deux parties distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui doivent avoir des dépenses et des recettes équilibrées.

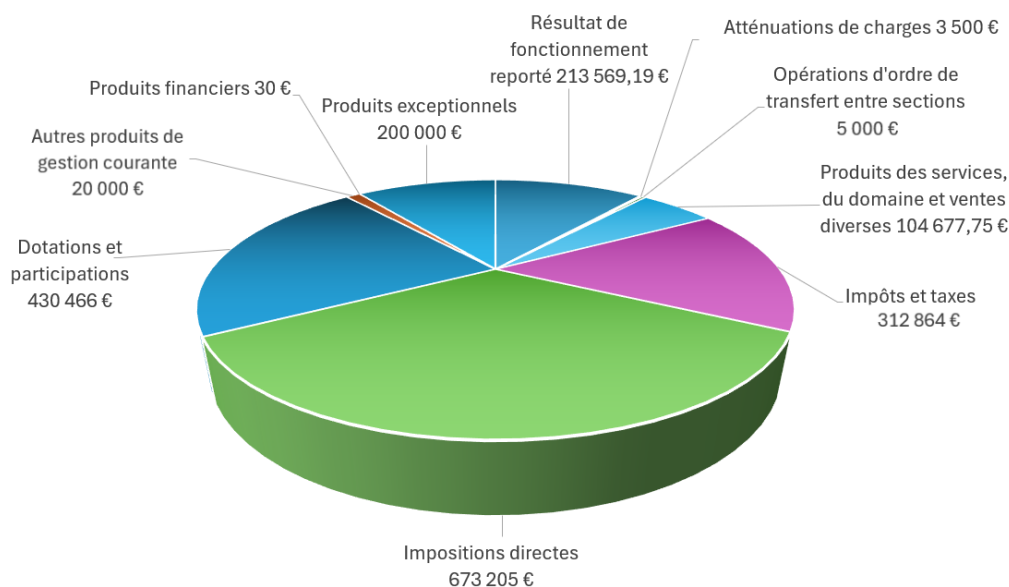
La section de fonctionnement permet la gestion quotidienne de la commune avec des dépenses (salaires des agents municipaux ; entretien des écoles, bâtiments municipaux et routes, électricité et chauffage, etc) et des recettes (impôts locaux, dotations de l'Etat, cantine, loyers et revenus divers, etc).

Voici en quelques chiffres le budget 2026 :

Dépenses de fonctionnement : 1 963 311,94 €

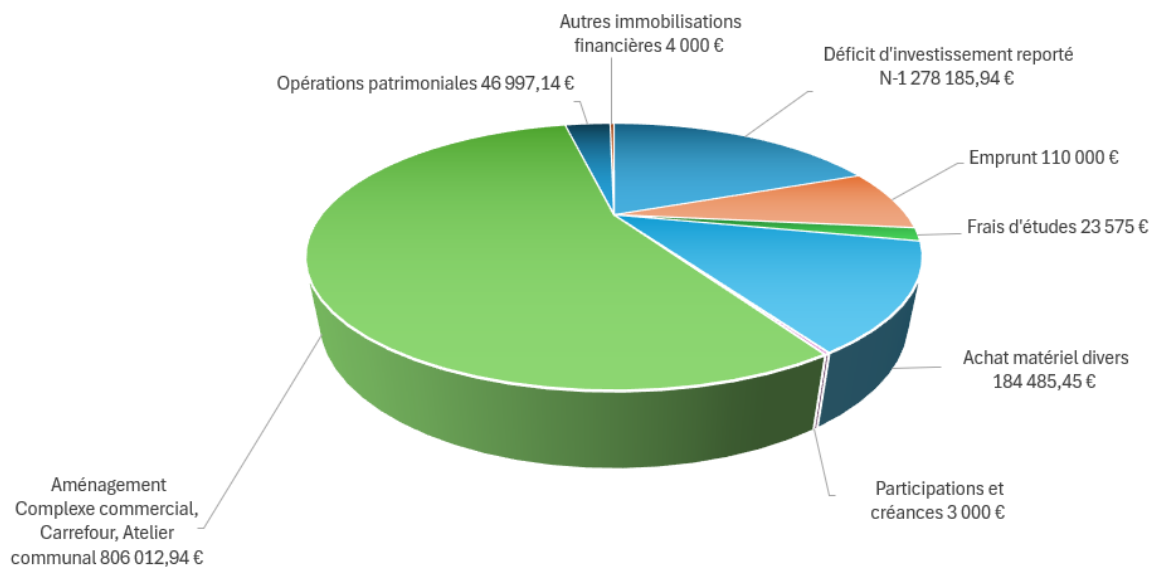


Recettes de fonctionnement : 1 963 311,94 €

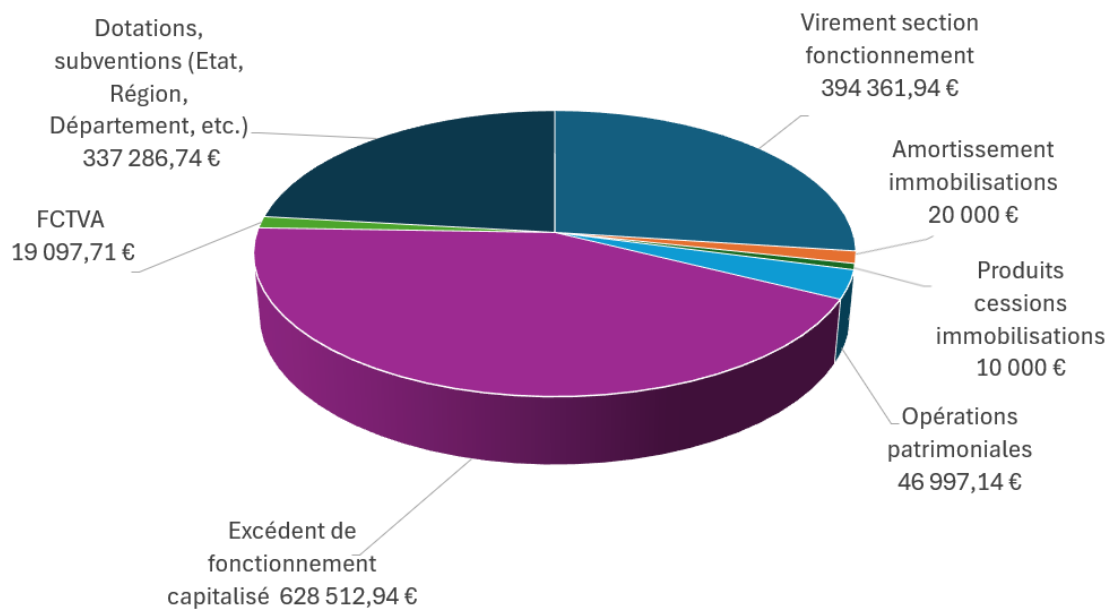


La section d'investissement, elle, concerne des projets à long terme pour permettre le développement de la commune, avec également des dépenses (construction ou rénovation de bâtiments publics, achat de matériel, etc.) mais aussi des recettes (emprunts, subventions de l'Etat ou de la Région et du Département, autofinancement issu de l'excédent de fonctionnement, etc.).

Dépenses d'investissement : 1 456 256,47 €



Recettes d'investissement : 1 456 256,47 €



Cette année, le budget principal de la commune a été adopté à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 17 avril et va permettre à la commune de continuer ses projets en cours et d'en entamer de nouveau avec, toujours, la volonté d'apporter un service public de qualité.

Il est prévu de financer, entre autres, la fin des travaux du complexe commercial et de l'agence postale communale, la création d'un nouveau bâtiment pour les agents techniques, la rénovation du carrefour de La Poste, des travaux sur les bâtiments communaux.

Nouvelle arrivée au sein de la mairie

Depuis le 1er juin 2026, MAXIME est arrivé au sein de notre service technique.

Fonctionnaire depuis plusieurs années, en tant qu'adjoint technique qualifié, il vient renforcer l'équipe déjà en place.

Nous lui souhaitons la bienvenue!



Journée nationale du 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



Le 8 mai dernier, notre commune a célébré le **quatre-vingtième et unième anniversaire** de l'Armistice marquant la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe et honoré la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

En présence des élus, des anciens combattants, des enfants de l'école, des enseignantes et de nombreux habitants, une cérémonie solennelle s'est tenue devant le monument aux morts.

Une gerbe a été déposée en hommage aux victimes, et une minute de silence a été observée pour rappeler l'importance du devoir de mémoire.

Ce moment de recueillement nous rappelle que la paix est un bien précieux, fruit de sacrifices et de courage. Il nous engage à transmettre aux générations futures les valeurs de liberté, de solidarité et de fraternité qui fondent notre République.



Merci aux agents qui ont préparé le verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie.

Vie associative

Club de tir St Eloi

Une saison historique pour le C.T. Saint-Eloi :
Le collectif au sommet !

L'année sportive 2025-2026 restera gravée dans les annales du Club de Tir Saint-Eloi d'Exideuil-sur-Vienne.

Avec un effectif de seulement 39 licenciés, notre structure a démontré une vitalité et un niveau de performance hors normes, portant haut les couleurs de la commune sur tous les pas de tir de France.

Un bilan sportif exceptionnel.

Le travail et la rigueur de nos tireurs ont payé, avec une moisson de médailles record cette saison. Voici le récapitulatif comptable de nos succès :

Discipline 10 Mètres :

Au niveau Départemental : 4 titres de Champion (Or), 2 médailles d'Argent et 2 médailles de Bronze.

Au niveau Régional : 2 titres de Champion (Or), 1 médaille d'Argent et 1 médaille de Bronze.

Au niveau National : Le club a brillé lors des Championnats de France à Besançon avec une magnifique 4ème place après finale au pistolet, une 13ème place en carabine seniors et une très belle participation de nos cadets.

Discipline 25 / 50 Mètres :

Au niveau Départemental : Une domination marquée avec 4 titres de Champion (Or), 4 médailles d'Argent et 1 médaille de Bronze.

Le soutien de nos partenaires : un cap franchi.

Cette réussite n'est pas seulement sportive, elle est aussi humaine et associative.

Le club tient à exprimer sa profonde gratitude à la commune d'Exideuil-sur-Vienne.

Un grand merci à la municipalité pour son soutien indéfectible depuis le premier jour.



Club de TIR SAINT-ELOI

**Bourse aux armes et militaria
04 octobre 2026 - Salle Soulène**

Grâce à leur engagement cette année, le club a pu passer un véritable cap en termes d'image.

Nos tireurs ont pu arborer de nouvelles tenues de qualité, nous permettant d'être fièrement mis en valeur lors des compétitions à l'échelle nationale.

À vos agendas : Le Grand Loto

Pour fêter ces résultats et continuer à soutenir nos projets, nous vous attendons nombreux pour le traditionnel loto du club qui aura lieu le samedi 22 août à 21h00 à la salle des fêtes de Roumazières-Loubert. C'est un moment essentiel pour la vie de notre association, et de nombreux lots exceptionnels seront au rendez-vous ! Rejoignez l'aventure !

La saison n'est pas tout à fait terminée. Pour suivre les derniers résultats et les coulisses du club, rendez-vous sur nos réseaux sociaux. Vous souhaitez découvrir le tir sportif ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer directement au club pour une initiation. Qui sait, vous serez peut-être parmi nos compétiteurs la saison prochaine !

Foyer Rural

SORTIE ORGANISÉE FOYER D'EXIDEUIL

SAMEDI 01 AOÛT

**Aquarium de
La Rochelle**

**Balade en bateau
autour de
Fort Boyard**

Tarifs :

Enfant : 25€ Adulte : 40€

Renseignements et inscriptions :

TUYERAS Marie-Louise

06.71.08.22.34 / 05.45.89.07.63

Vie associative

Jeunesse sportive d'Exideuil

Chères Exideuillaises, chers Exideuillais,

À l'approche de la fin de saison, la Jeunesse Sportive d'Exideuil tient à remercier l'ensemble des personnes qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Nous adressons tout particulièrement nos remerciements à la municipalité ainsi qu'aux agents communaux pour leur soutien, leur disponibilité et leur implication, qui permettent au club de poursuivre son développement dans les meilleures conditions.

Sportivement, nos deux équipes réalisent une belle saison. À deux journées de la fin du championnat, notre équipe première est actuellement 3^e de son groupe de 3^e Division. Notre équipe de Critérium à 7 occupe quant à elle la 1^{re} place de sa poule à deux matchs du terme, récompensant l'investissement de l'ensemble des joueurs.

Nous souhaitons également remercier les 130 personnes présentes lors de notre repas annuel de fin de saison, qui a rencontré un formidable succès. Ce moment de convivialité illustre parfaitement les valeurs de partage et de proximité qui animent notre club.

Enfin, la JS Exideuil prépare déjà l'avenir avec le projet de création d'une deuxième équipe à 11 évoluant en 4^e Division. Pour concrétiser cette ambition, nous recherchons de nouveaux joueurs ainsi que des bénévoles souhaitant participer à la vie du club.

Nous vous souhaitons un très bel été
et espérons vous retrouver nombreux autour des terrains la saison prochaine.

Sportivement,
Joris Lasserre, Vice-Président de la JS Exideuil



APE Les Exideuillais 16

Pour clôturer cette année scolaire, l'APE Les Exideuillais 16 a organisé sa **1^{ère} kermesse**, un événement qui a rencontré un **véritable succès** : avec le soleil et la bonne humeur, tout était au rendez-vous. Les enfants et leurs familles sont venus nombreux pour profiter des différents stands, fabriqués en grande partie par les membres de l'association, ainsi que de la restauration proposée sur place.

Au cours de cette journée conviviale, nous avons également procédé à la **remise des lots de la Tombola 100 % gagnante**, qui a elle aussi remporté un franc succès : **environ 600 tickets ont été vendus par les enfants**.

L'APE remercie chaleureusement **toutes les personnes qui ont participé et soutenu nos actions tout au long de l'année**. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux moments de partage et de convivialité.

Jason FORT

Soutien de la commune au pilote moto Jason Fort, engagé en Championnat Ligue Nouvelle-Aquitaine

La commune a récemment mis à l'honneur Jason Fort, pilote moto engagé en Championnat Ligue Nouvelle-Aquitaine (CLNA), lors d'une rencontre officielle avec Thierry GANTHEIL, adjoint au maire, et d'une photo autour de sa Yamaha R6 de compétition.

Discipline en pleine évolution, le CLNA s'impose aujourd'hui comme un championnat particulièrement relevé, où le niveau de concurrence ne cesse de progresser. Les pilotes y évoluent sur des circuits régionaux exigeants, mais également sur des tracés de renom en Espagne, offrant une véritable ouverture vers des conditions proches du haut niveau.

Dans cet environnement compétitif, Jason Fort poursuit son développement avec sérieux et détermination. Sa première saison complète a été marquée par une 10^e place sur 39 pilotes au classement général et une victoire au Challenge Dunlop, résultats encourageants qui confirment son potentiel.

Son engagement repose sur un travail quotidien exigeant : préparation physique, travail mental, organisation des entraînements et gestion d'une saison dense, marquée par de nombreux déplacements et une forte implication personnelle.

Ce projet sportif s'appuie également sur un solide réseau de partenaires locaux et sur le soutien de la commune, que le pilote tient à remercier chaleureusement pour leur accompagnement, aux côtés de l'ensemble des sponsors et des personnes impliquées qui rendent cette aventure possible.



La municipalité salue un parcours ambitieux et constant, porté par des valeurs de travail et de persévérance, et se réjouit de voir un sportif local représenter le territoire sur des circuits régionaux et internationaux.

Nouvelle équipe municipale

A l'issue des élections, une nouvelle équipe s'est mise au travail avec enthousiasme et détermination pour accompagner le développement de notre commune. Autour du Maire, les adjoints et les conseillers municipaux ont choisi de mettre leurs compétences, leur expérience et leur énergie au service de l'intérêt général. Tous partagent une même volonté : être à l'écoute des habitants, préserver notre cadre de vie et préparer l'avenir de notre territoire.

Cette équipe renouvelée s'appuie sur des parcours variés et complémentaires. Cette diversité constitue une richesse pour mener à bien les projets.



Tout au long de notre mandat, nous veillerons à maintenir un dialogue permanent avec les habitants. Vos idées, vos remarques et votre participation sont essentielles pour construire ensemble une commune dynamique, attractive et conviviale.

Nos valeurs pour ce mandat :

- Proximité avec les habitants
- Transparence de l'action municipale
- Soutien à la vie associative
- Soutien et développement économique
- Solidarité et cohésion sociale

ETAT CIVIL

Naissances :

Bienvenue à :

- * Amélio, Lionel WEISBERG
- * Tennessee, Corine, Thyliana, Hanalya ISABELLE
- * Marcelo, Vinicius PINTO TEIXEIRA
- * Saïda AHMED OMAR



Mariages :

- * Raynald THOMAS et Natacha CAQUINEAU
- * Dominique PIERRAT et Véronique TAMISIER



Décès :

- * Joëlle BILLONNET épouse CORMENIER
- * Aimé, Marcel CORMENIER
- * Gisèle LAURIÈRE veuve HÉRAUD
- * Jean, Maurice JOURDAN
- * Annick, Bernadette DUPRAT épouse DUPOUX
- * Henri, André, Joseph, Christian FOURNIER
- * Jean, Jacques TIPHONET
- * Gérard, Aimé SARRE



Personnes originaires d'Exideuil-sur-Vienne décédées en 2026 (mais non domiciliées dans la commune au moment du décès)

- * Rémy LANDRON
- * Thérèse VILLAUTREIX veuve MARCHAND

Nous portons une attention particulière à toutes les personnes originaires d'Exideuil-sur-Vienne dont le décès n'a pas été transcrit dans les registres de la mairie.

Boîte à livres



La seconde boîte à livres vient d'être installée contre le mur de l'Oasis Nouv'l, à côté de la mairie. Offrant une très bonne accessibilité, vous pouvez même aller profiter de nos bords de Vienne pour votre lecture !

Civisme et vivre ensemble

STOP AUX NUISANCES SONORES !

HORAIRES AUTORISÉS

POUR LES TRAVAUX DE JARDINAGE ET BRICOLAGE BRUYANTS

DU LUNDI AU VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
8h30 à 12h00 14h30 à 19h30	9h00 à 12h00 15h00 à 19h00	10h00 à 12h00

OUAF OUAF OUAF OUAF !

LE BRUIT N'EST PAS UNE FATALITÉ
J'AIME MA COMMUNE, JE LA RESPECTE !

REPAS DE LA MUNICIPALITÉ

"CONVIVIALITÉ • ÉCHANGES • PARTAGE"



MARDI 14 JUILLET 2026

À partir de 12 h 30

SALLE DE LA SOULÈNE

EXIDEUIL  SUR-VIENNE

AU MENU:

Paëlla géante

(AMENEZ VOS COUVERTS)

*repas réservé
aux habitants
de la commune

GRATUIT

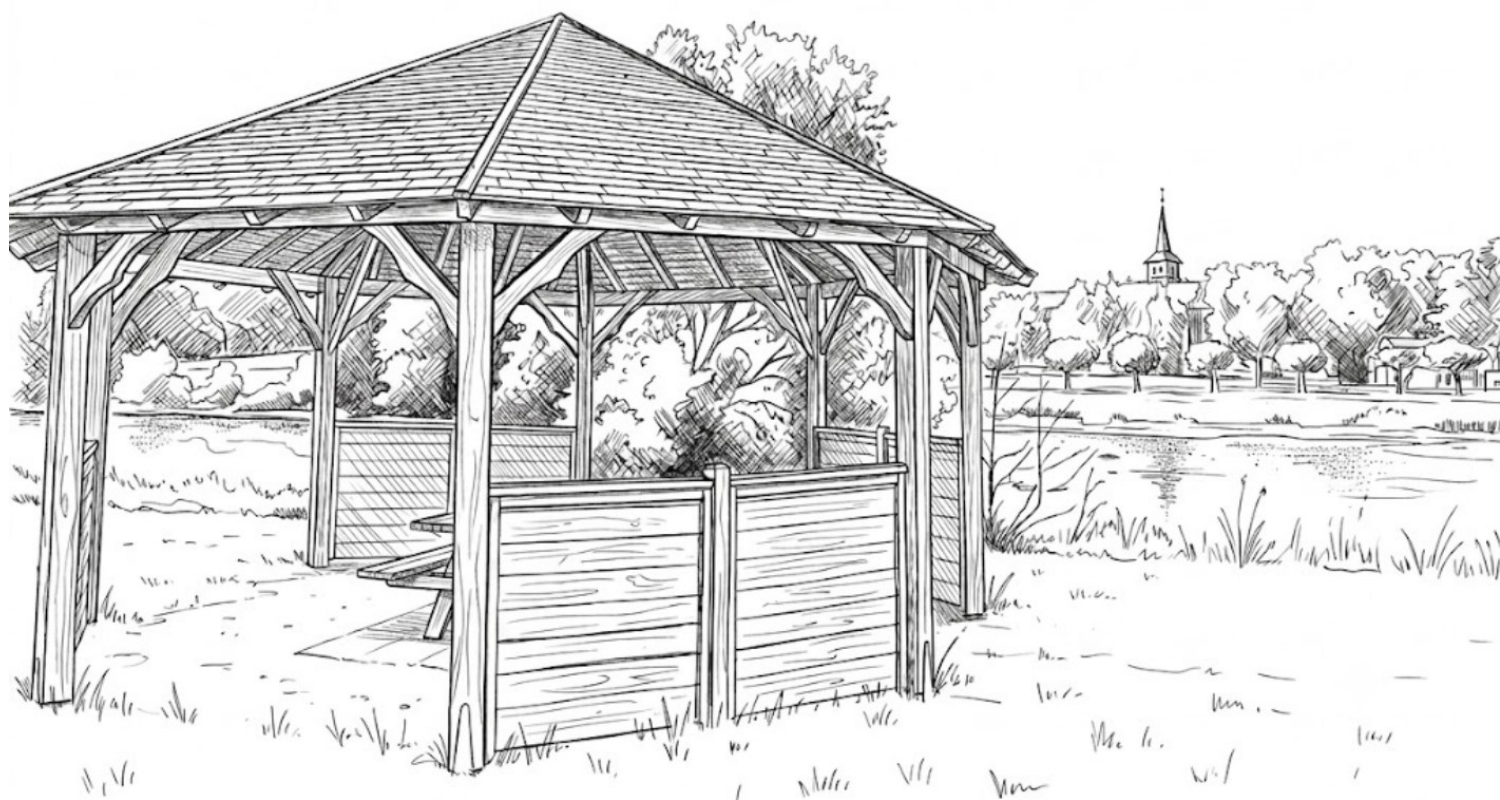
animation comprise - amenez vos jeux (de société, pétanque, etc.)

Bulletin d'inscription

À retourner à la mairie avant le 03 juillet 2026

- Nom - Prénom
- Nombre d'adultes d'enfants
- Adresse
- Numéro de téléphone

*Moment suspendu,
en bord de Vienne...*



Les erreurs ou omissions qui peuvent subsister dans ce bulletin municipal, malgré le soin et les contrôles de la mairie, ne sauraient engager sa responsabilité.

Vos remarques et suggestions sont les bienvenues pour un prochain bulletin municipal.